

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Mélanges Religieux,

ON S'ABONNE chez
MM. FABRE et LE-
FROHON, Libraires, et
au Bureau du Journal, à
Montréal.

RECUEIL PÉRIODIQUE.

PRIX D'ABONNE-
MENT, quatre piastres
pour l'année, cinq pias-
tres, par la poste, pay-
ables d'avance.

Vol. 2.

MONTRÉAL, 31 DÉCEMBRE 1841.

No. 24.

ANCIENS MONUMENS DE MONTRÉAL,

Avec Notes biographiques et critiques.

I.

QUELQUES PARTICULARITÉS DE LA VIE DE LA VÉNÉRABLE SŒUR MARGUERITE BOURGEOIS.—HISTORIQUE DU COUVEN ET DES ÉCOLES DE LA CONGRÉGATION NOTRE-DAMÈ A MONTRÉAL. LA PREMIÈRE MAISON D'ÉCOLE DE VILLE-MARIE EST UNE ÉTABLE!—UNE RECLUSE—DÉTAILS SUR QUELQUES ANCIENS MONUMENS RELIGIEUX ET D'ÉDUCATION DE MONTRÉAL.

(Suite et fin.)

1670-72.—Enfin, en 1670, la Sœur Bourgeois, qui s'y était jusqu'alors opposée, consentit à bâtir la communauté, “ sur la hauteur et à l'endroit où elle est actuellement.”..... “ C'était une maison divisée en deux corps-de-logis, dont l'un était destiné au logement des sœurs et à leurs exercices réguliers, et l'autre en même tems pour tenir les *Écoles* et loger les pensionnaires qu'elles se proposaient de recevoir dans le besoin.”(1)

Dans l'automne de la même année, elle passa, pour la seconde fois, en France, pour y solliciter du Roi des Lettres-patentes qui consolidassent son établissement. Elle était à Paris depuis plus de six mois et ses requêtes étaient encore sans réponse, par le fait de l'absence du roi, lorsqu'elle se détermina à l'aller trouver elle-même au Camp de Dunkerque, en mai 1671. Elle en revint avec l'autorisation qu'elle y était allée solliciter de Louis XIV. D'autres affaires l'ayant retenue en France jusqu'en 1672, elle n'arriva à Québec que le 13 août de cette même année, avec une nouvelle recrue de Filles pour sa bonne œuvre. Elle ne quitta la capitale qu'après avoir vu ses Lettres-patentes enrégistrées au conseil supérieur ; ce qui eut lieu le 17 octobre. En arrivant à Montréal, elle trouva sa Maison achevée, et

(1) *Vie de la Sœur Bourgeois*, déjà citée.

elle y entra avec ses anciennes et ses nouvelles compagnes : ces dernières étaient au nombre de six.

Les deux corps-de-logis dont se composait la Maison dès 1672, étaient : 1. Le bâtiment en parallèle de la rue Notre-Dame, prenant de l'église, (qui n'était pas encore construite,) et allant vers la rue St. Jean-Baptiste ; et 2. la *Filière* et le bâtiment à sa suite formant ensemble l'aile nord-est du Couvent et qui font face au jardin et à la rue St. Jean-Baptiste ; tels qu'on les voit encore vers le centre de l'emplacement : sauf, pourtant, qu'au lieu d'être des bâtimens en maçonnerie, comme à présent, on croit qu'ils n'étaient que des constructions en bois.

1673.—La sœur Bourgeois eut la satisfaction de voir son *Appentis*, ou sa *Chapelle en bois* de N.-D. de Bonsecours se jeter bas, en 1673, et de voir construire en sa place une *Chapelle en maçonnerie*, dont elle posa elle-même la première pierre le 30 juin de la même année. Cette chapelle fut bénite et l'on y dit la première messe le 15 août 1675. C'est la première église bâtie en pierre dans toute l'île de Montréal, (l'église paroissiale commencée en 1672, et qui s'élevait en même tems,) n'ayant été achevée que plusieurs années après *Bonsecours*.

1683-86.—Dans la nuit du 6 au 7 décembre 1683, le feu prit à la *Communauté*, ou à l'aile nord-est, et se communiqua bientôt au corps-de-logis principal, ou des *Écoles*. Non seulement l'édifice entier, mais tous les meubles et effets qu'il contenait furent, en peu d'instans, la proie des flammes. Voici ce que Mgr. de St. Valier, second évêque de Québec, (1) qui fit, de 1685 à 1686, la visite du diocèse de Québec, à titre de Grand-Vicaire de Mgr. de Laval, publie à cette occasion, à Paris, en 1688.—“Les Filles de la Congrégation sont assez incommodées dans leurs affaires ; c'est même une merveille qu'elles aient

(1) Mgr. Jean Baptiste de St. Valier.—Ce grand, ce servent ami de l'humanité souffrante, qui fonda trois hôpitaux, dont deux en Canada, et qui distribua plus d'un million aux pauvres de ce pays, était natif de Grenoble et d'une famille distinguée dans le Dauphiné,—celle des “*De La Croix-Chevrières* de St. Valier.”—Voilà assurément comment il faut écrire les noms de cet Evêque et non pas :—“*De La Croix de Chevrières*,” ou “*De La Croix de Cheverrière*,” ou “*De La Croix-Cheverrière* ;” comme l'ont fait les RR. PP. De La Chasse et De Charlevoix, et Knox après eux ; non plus que “*St. Vallier*,” comme on le fait presque généralement au pays, sous l'autorisation sans doute de ces mêmes RR. PP. De La Chasse et De Charlevoix, des Sœurs Juchereau et Bourgeois, et de plusieurs autres écrivains. Mgr. de St. Valier a publié en 1703, (*Paris, Langlois, in-8.*) un *Rituel du diocèse de Québec*. Dans le titre de ce livre, comme dans la *Lettre* qu'il adresse, à la page suivante, au clergé de son diocèse, il orthographe ainsi son nom :—“JEAN DE ST. VALIER etc.”—Il me semble que voilà une autorité suffisante pour faire répudier toutes celles à ce contraires.

Sacré Evêque, à Paris, le 25 janvier 1688, pour succéder à Mgr. De Laval, qui avait donné sa démission le 24, Mgr. de St. Valier, s'embarqua bientôt pour Québec, où il arriva le 15 août de la même année. Décédé à l'hôpital-général de cette ville, le 26 décembre 1727, il y fut enterré le 2 janv. 1728, dans le tombeau qu'il s'y était creusé plusieurs années avant sa mort. Né le 14 nov. 1653 il avait lors de son décès, 74 ans, 1 mois et 12 jours. —J. V.

pu subsister, après l'accident qui leur arriva il y a 3 à 4 ans : toute leur maison fut brûlée en une nuit, elles ne sauvèrent ni leurs meubles, ni leurs habits, trop heureuses de se sauver elles-mêmes ; encore y en eut-il deux d'entr'elles qui furent enveloppées dans les flammes. Le courage de celles qui en échappèrent les soutint dans leur extrême pauvreté ; et quoiqu'elles fussent plus de trente, la divine providence pourvut à leur pressante nécessité. Il semble que cette calamité n'ait servi qu'à les rendre plus vertueuses et plus utiles au prochain, car il n'y a point de bien qu'elles n'aient entrepris depuis ce tems-là, et dont elles ne soient venues à bout. Outre les *petites écoles* qu'elles tiennent chez elles pour les jeunes filles de Montréal, et outre les *pensionnaires* Françaises et Sauvages qu'elles élèvent dans une grande piété, elles ont établi une Maison qu'on appelle la *Providence*, dont elles ont la conduite, et où elles instruisent plus de vingt grandes filles, qu'elles forment à tous les ouvrages de leur sexe, pour les mettre en état de gagner leur vie dans le service." (1)

C'est sous la date de 1686, que Mgr. de St. Valier rédigeait ce qu'on vient de lire, et déjà la sœur Bourgeois, aidée de personnes charitables, était fortement occupée à "rebâtir *en pierre* une maison plus grande, plus solide et plus régulière que la première." (2)

1693-95.—En 1693, on commença la bâtisse en pierre de l'Eglise de la communauté. Cette église fut bâtie principalement à même les libéralités de Mlle. Jeanne Leber et autres membres de sa famille, et achevée en 1695. C'était un bâtiment de 30 pieds de front par 50 de profondeur. On y célébra la messe, pour la première fois, le 9 septembre de cette année. Dès la veille, ou le 8 septembre, Mlle. Jeanne Leber, alors âgée de 33 ans, et qui, depuis 15 ans, vivait dans la retraite, dans la maison de son père, à Montréal, avait été conduite processionnellement dans cette église, et renfermée dans une cellule qu'elle s'y était fait pratiquer à ses frais, audessus de la sacristie, pour y passer le reste de ses jours dans une reclusion parfaite et volontaire (3)

1698.—En 1698, les " Filles séculières de la congrégation Notre-Dame" reçurent l'Institution religieuse et furent confirmées en communauté par Mgr. de St. Valier, qui, en même tems approuva les règles sous lesquelles elles vivaient depuis longtems et les leur donna pour *Règlement* futur de leur Institut. On put et

(1) *Etat présent de l'Eglise et de la Colonie française dans la Nouvelle-France.* Par M. l'Evêque de Québec, Paris, R. Pepie, 1688. in-8,

(2) *Vie de la Sœur Bourgeois*, déjà citée.

(3) Elle a en effet persévéré dans ce choix étrange de vie jusqu'à sa mort, arrivée le 3 octobre 1714 ; et a été enterrée dans cette église, où le corps de son père et le cœur d'un de ses frères étaient déjà inhumés depuis plusieurs années.—J. V.

dut, dès-lors, les appeler "Sœurs de la Congrégation." Leurs vœux datent aussi de cette époque. Tout ceci se passa du 24 juin au 5 août 1698. (1)

1700.—La Sœur Marg. Bourgeois décéda le 12 Janvier 1700, et fut enterrée le lendemain, dans l'église paroissiale de Montréal. Son cœur fut donné à ses Filles et inhumé à la Congrégation, avec toutes les cérémonies de l'église, trente jours après l'inhumation du corps.

J'ai lu dans une publication européenne : "Le corps de la Sœur Bourgeois demoura exposé pendant *trente jours* sans aucune corruption, son visage conserva un air serein et dévot, et ses mains "demeurèrent croisées sur sa poitrine."

Rien de moins exact que tout cela. Les registres de la Paroisse de Montréal donnent un démenti non équivoque à cet avancé, en disant que la Sœur Marg. Bourgeois fut enterrée le 13 janvier 1700, le *lendemain* même de son décès. L'acte de sépulture est signé de MM. Barthélemy, Ptre. A. de Valens, Ptre. et R. C. de Breslay, *faisant les fonctions curiales*, et porte la date du 13 janvier 1700.

1711.—La chapelle en pierre de *Notre-Dame de la Victoire*, qu'on voit sur le terrain des Sœurs, en avant de leur église, et dans laquelle se tiennent la "Congrégation des Filles" et les *petites écoles des externes*, fut bâtie en 1711, sur des avances gratuites et des souscriptions faites par des Dames pieuses de la Ville.

1713-14.—Mlle. Jeanne Leber fournit aux Sœurs les moyens de bâtir en pierre, sur l'alignement de la rue St. Jean-Baptiste, la continuation vers la rue Notre-Dame, de l'aile nord-est du couvent. La première pierre de ce bâtiment fut posée le 23 mai 1713, par Mr. Vachon de Belmont, supérieur du séminaire de Montréal; il fut achevé vers août 1714.

1768.—Le 11 avril 1768, il y eut à Montréal un incendie considérable. L'établissement entier de la Congrégation, savoir : le couvent, son église, la chapelle de N.-D. de la Victoire et tous les autres bâtimens furent, dans cette occasion, consumés par le feu. Les Sœurs se retirèrent à l'Hôtel-Dieu, jusqu'au mois d'octobre, qu'elles purent alors rentrer dans leur couvent, suffisamment rétabli pour les y admettre : mais ce ne fut que plusieurs années après, qu'elles complétèrent la reconstruction des autres bâtimens incendiés. (2)

1823.—La congrégation ajouta à son établissement, en 1823, le grand bâtiment en pierre, à trois étages, faisant face à la chapelle

(1) Les vœux que prirent les Sœurs d'alors et que prennent encore celles d'aujourd'hui sont les vœux simples de pauvreté, chasteté, obéissance et instruction des personnes de leur sexe; aussi, le vœu de stabilité.—J. V.

(2) On dit la messe dans la chapelle de N. D. de la Victoire le 7 décembre 1769; mais ce ne fut que le 10 de juin 1786 qu'on put faire la bénédiction de l'Eglise du Couvent, (reconstruite comme on la voit aujourd'hui,) et y dire la première mess. (Mém. MS. de M. F. N. ptre.)

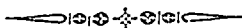
de N.-D. de la Victoire, dans lequel se tiennent les *écoles des élèves pensionnaires*.

Les Sœurs donnent, *chez elles seules*, année commune, l'instruction à 100 pensionnaires et à 200 externes, tant dans le dernier bâtiment cité, que dans la chapelle de N.-D. de la Victoire. En 1835, l'instruction donnée dans cet établissement et le *prix* chargé étaient comme suit :

PETITES ÉCOLES des filles externes, sous cinq maîtresses :—Lecture, écriture, grammaire et calcul, à dix chelins par an ; pour aider à payer les livres et le bois de chauffage. Cette somme n'est généralement pas payée par les parents, toujours trop pauvres pour être en état de le faire ; ce qui rend ces écoles presque totalement gratuites.

PENSIONNAT.—Deux écoles française et anglaise, sous quatre maîtresses, pour pensionnaires et demi-pensionnaires. Lecture, écriture, grammaire, arithmétique, (dans les deux langues,) histoire, géographie, usage des globes, rhétorique, principes de chimie et de philosophie, couture, broderie, ouvrages de goût de diverse nature, à £18 par an pour une pensionnaire, et £6 pour une demi-pensionnaire. Plus, £6 pour la musique instrumentale et vocale ; 15 chelins pour le dessin et autant pour la peinture de différents genres, par an ; aussi, 15 chelins pour l'usage des globes et des livres. Celles des pensionnaires auxquelles la communauté fournit des lits et dont elle lave le linge, paient en outre £4. 10. 0 par an.

J. V.



PUSEYSME.

Nos lecteurs se rappellent que nous leur disions il y a quelque temps que le Dr. Pusey, professeur d'Hébreu à l'Université d'Oxford et le chef des Puseyistes, avait assisté à Dublin à la profession d'une religieuse. Les journaux catholiques ayant fait grand bruit de cette démarche, il en reçut des reproches de plusieurs protestans, auprès desquels il chercha à s'excuser. Voici une lettre qu'il écrivait dans ce but à un ministre protestant du diocèse de Dublin. :

“Christ Church, Oxford, sept. 7 1841.

“MON CHER AMI,

“Je vous remercie de m'avoir envoyé l'extrait pénible du sermon du Dr. Miley, dans lequel il est accusé d'avoir dit, “ que j'ai visité leurs églises et leurs couvents, adorant le St. Sacrement, et que j'ai assisté très-dévotement, selon un rapport, au St. Sacrifice de la messe, et que je fais profession d'adorer le sacrifice eucharistique comme étant identique avec celui qui a été offert sur la croix.

“ Je suis surpris d’un tel avancé parce, que le Dr. Miley était un des individus avec lesquels les journaux catholiques disent que je suis entré en discussion sur quelques points de la théologie catholique romaine. Cette discussion roulait sur la transsubstantiation à laquelle j’objectai en tant qu’elle est mode (particulier) d’expliquer le mystère de la Ste. Eucharistie opposé à l’antiquité. Mais la doctrine catholique romaine sur le sacrifice de la messe dépend entièrement (comme je l’ai itérativement exposé d’après les évêques Ridley, Andrews, Jewell) de la doctrine de la transsubstantiation (voyez les traités pour le *Times*, No. 81 p. 7 10. Lettre de l’évêque d’Oxford, p. 135. Lettre du Dr. Jelf, p. 64 66.) Et dans un passage (traité 25 p. 47) après avoir dit que le langage du concile sur les sacrifices eucharistiques est susceptible d’une bonne interprétation, si ce n’était que les termes qu’il emploie fussent nécessairement être expliqués conformément aux doctrines reçues dans cette église touchant la transsubstantiation et le purgatoire. “J’ajoutai, en petites capitales, comme nouvelle précaution, *la doctrine du sacrifice ne peut pas être la même entendue avec ou sans la transsubstantiation.* J’objectai à l’exposé de Nichole (ib. p. 5, note) sur le principe que le sacrifice sur la Croix et celui de l’autel était le même, parce que c’est le même Jésus qui s’offre dans l’un et dans l’autre.”

Ainsi, l’avancé qu’on attribue au Dr. Miley, savoir que j’adore le sacrifice eucharistique comme identique avec celui qui a été offert sur la croix, est inexact de deux manières : 1. Parceque j’ai toujours parlé d’un sacrifice *commémoratif* de la Ste. Eucharistie tirant son mérite de celui de la Croix, et objectant à son identité ; 2. en ce que j’ai désavoué au lieu de professer qu’on lui dût l’adoration (Lettre à l’évêque d’Oxford, p. 135). Pendant mon séjour à Dublin, je n’ai rien fait de contraire à cet enseignement. Je ne suis point allé à leurs églises ou à leurs convents, comme on pourrait le penser d’après le rapport, pour participer au service divin. Je n’y suis point allé dans cette intention, j’ai même refusé expressément d’assister au sacrifice de la messe, étant d’opinion que ce ne doit pas être là un spectacle (comme malheureusement il l’est en effet.)

“Je suis allé dans leurs convents pour connaître leur système, leurs chapelles, être présent à la profession et réception d’une de leurs sœurs, et en y assistant je désirais m’y tenir avec respect et prendre part à leurs prières autant que ma conscience pouvait me le permettre. Mais je n’ai pas adoré la Ste. Eucharistie ; et lorsque le mystère de la communion fut célébré (la nouvelle professe communie toujours) je n’ai fait aucun acte qui implique

l'adoration. J'étais dans un lieu destiné aux spectateurs, et parmi eux se trouvait une juive, et pour prévenir tout malentendu, j'exprimai, lorsque je fus invité, qu'il y avait une partie de l'office, l'invocation des saints, à laquelle je ne pouvais me joindre, au cas que ce fût une objection à ce que je fusse présent.

«Je suis fâché que cette démarche ait été ainsi mal représentée. Je demandai avis avant d'aller à cette cérémonie, et on me dit qu'à Dublin les gens allaient voir toutes sortes de choses. Je sais que tous les anglais à Rome assistent aux cérémonies et je crois que presque tous ceux qui ont été sur le continent, ont assisté aux mêmes cérémonies auxquelles j'ai assisté moi-même. Je pensai alors qu'il ne résulterait aucun inconvénient de cette démarche, et, comme je l'ai dit, je n'y suis allé que par pure curiosité. Quand j'appris l'usage qu'on avait fait, dans les journaux catholiques, de mon assistance à ces cérémonies, je m'abstins d'assister à d'autres, que j'aurais cependant désiré voir, comme se faisant dans un autre ordre religieux.

«Personne n'aime à s'ingérer des explications d'un autre sur les sentimens ou les motifs du prochain, cependant si vous croyez que quelqu'un dans notre Eglise ait été chagriné par les fausses représentations auxquelles on a donné une malheureuse publicité, vous pouvez faire de cette lettre l'usage que vous jugerez le plus avantageux.

Je suis, etc.

«E. B. PUSEY.

«P. S.—Vous connaissez peut-être que nous savons qu'une union avec Rome, telle qu'elle est aujourd'hui, est impossible. Il est juste d'ajouter qu'en me louant de la politesse avec laquelle on a répondu à mes questions aux différentes institutions que j'ai visitées, et en professant le plus grand respect pour les personnes qui y résident, le résultat de ce que j'ai appris de l'opinion des catholiques en Irlande est la conviction pénible que Rome n'a actuellement aucune inclination à modifier ce qui, dans sa doctrine, rend notre séparation un devoir. Il nous faut tous soupirer pour une union qui est l'objet des prières de notre Eglise ; et si nous la demandons avec ardeur dans nos prières, Dieu peut encore rétablir une union visible dans son Eglise, dans la vérité et la sainteté. Mais jusqu'à ce que Dieu accorde à Rome la grâce de renoncer à sa corruption et à nous celle d'agir d'après les principes et le modèle de notre Eglise, la chose ne peut se faire sans sacrifier un devoir, et même nous deviendrions pires par une union. Si nous croissons en sainteté, l'esprit du Christ, qui seul peut opérer une unité réelle, pénétrera l'Eglise de manière à n'en faire qu'une seule. Pour cela, nous devons soupirer et travailler.»

A la suite de cet article, on lira avec intérêt les réflexions suivantes de journaux anti-catholiques de Londres, à propos de la conversion du révérend Sibthorp, (1) dont nous parlons au dernier numéro. Une feuille, organe du parti orangiste, fait à ce sujet des aveux précieux à recueillir. Le travail qui s'opère dans les esprits inquiète sérieusement les amis de l'établissement anglican. Écoutons d'abord le *Standard* raconter cet événement :

“ Le révérend R. W. Sibthorp, un des membres du collège de la Madeleine, à Oxford, aujourd'hui ministre de la chapelle de Saint-James, à Byde, a abandonné l'Église d'Angleterre pour aller chercher une nouvelle ordination dans la communion papale. Les personnes connaissant les symptômes qui s'étaient manifestés depuis peu dans la chapelle de Saint-James, ne seront pas surprises du triste dénouement de ses aberrations mentales.

On se rappelle les genuflexions, les signes de croix, on dit même, l'usage de l'encens, que le révérend ministre avait introduits dans sa chapelle ! Quand nous parlons de triste dénouement, nous voulons dire triste pour M. Sibthorp, car pour l'Église, nous regardons de pareilles pertes comme d'heureux événements. Cette séparation, espérons-le, n'est que *le prélude de plusieurs autres*. Heureuse, en vérité, la cause de la vraie religion, si dans le courant de l'année M. Sibthorp trouve des imitateurs !

“ Le danger, le véritable danger de l'Église n'est pas de perdre des hommes de l'esprit de M. Sibthorp, mais bien de les compter parmi ses ministres. Que tous ceux qui sont papistes dans le cœur courent sous la bannière de l'Église de Rome ; nous saurons alors où les trouver ; mais tant qu'ils seront cachés parmi nous, nos alarmes seront fondées.

“ Nous savons pertinemment que le nombre de ceux qui partagent les convictions de M. Sibthorp, quoique petit, est cependant beaucoup plus grand que nous ne désirions le voir. Si l'erreur n'était embrassée que par une ou deux personnes influentes, nous n'aurions pas vu depuis quelques mois, les évêques anglicans de Ripon, de Durham, de Chester, de Gloucester, de Winchester et d'Exeter, donner des avis au clergé de leurs diocèses pour les prémunir contre elle. On aurait tort de croire M. Sibthorp plus coupable que ses amis. Si, le premier, il a pris la détermination que les autres adopteront plus tard, nous devons peut-être l'attribuer à une plus grande honnêteté et droiture de caractère. Nous avons la confiance que ceux qui, secrètement, pensent comme lui, auront assez d'énergie pour suivre son exemple. Ils nous ont dit, dans leur revue

(1) Nos lecteurs voudront bien lire au dernier No. page 423 Sibthorp, au lieu de Sibthorpe.

trimestrielle : "Il est impossible de nous arrêter où nous sommes." Nous savons que cela est impossible avec des cœurs honnêtes. Mais les équivoques du dernier numéro *des traités pour les temps présents*, ne semblent pas une œuvre d'une grande probité ; l'événement nous apprendra bientôt si nous sommes injustes envers son auteur."

Ces dernières paroles s'adressent aux puséystes et en particulier au docte professeur Newman, auteur du traité dont il est question. Il est assez plaisant que le *Standard*, journal orangiste qui est lu partout le clergé anglican, pose au savant professeur d'Oxford l'alternative d'embrasser le catholicisme ou de passer pour un homme de mauvaise foi !

Mais le *Standard*, qui paraît se consoler si facilement des pertes que fait l'Eglise anglicane, en voyant s'éloigner d'elle des hommes de l'esprit de M. Sibthorp, ne suspectera pas de tendances puséystes ou papistes son confrère le *Morning-Herald*. Or, voici en quels termes cet autre journal, anglican et tory, parle de ce ministre :

"La conversion de M. Sibthorp au catholicisme nous fournit une nouvelle exposition des mystères du puséysme, de leurs rapports essentiels si intimes avec les mystères du jésuitisme. Voici un homme d'un esprit accompli et d'une haute famille, perdu pour le protestantisme, parce qu'il a prêté l'oreille aux sophismes de MM. Pusey et Newman ; et certainement, il ne sera pas le dernier, car la cause qui lui a fait abandonner l'Eglise anglicane n'est pas accidentelle : elle se trouve dans le système de logique qui prédomine et règne à l'Université d'Oxford !"



AFFAIRES CATHOLIQUES DANS L'INDE.

Le discours de Lord Clifford, dans la chambre des Lords, et la réplique de lord Ellenborough, nous révèlent les difficultés survenues dans les missions de l'Inde, depuis quelques années.

"Une conversation intéressante, dit le *Tablet* de Londres, eut lieu dernièrement à la chambre des Lords, dans laquelle lord Clifford, (catholique) joua le principal rôle. Il prit l'occasion d'appeler l'attention du gouvernement sur la position de la population catholique de l'Inde, placée qu'elle était dans certaines parties de ces immenses colonies, dans un dilemme tout-à-fait pénible, entre les prêtres bretons et loyaux, qui y ont été envoyés avec la sanction de sa Sainteté et les prêtres schismatiques portugais, qui ne doivent aucune allégeance à la couronne d'Angleterre, qui ont été retranchés du centre de l'unité catholique, et qui cependant réclament, dans l'intérêt du gouvernement portugais, certains droits anciens et imaginaires dans l'appointement aux bénéfices ecclésiastiques, dans tout le territoire de l'Inde."

Ce journal reproduit ensuite presque en entier le discours de lord Clifford, dont nous ne donnerons ici que les parties les plus saillantes.

“ Lord Clifford se leva pour demander copie de la communication faite à la fin de 1834 ou au commencement de 1835, au gouvernement de la mère-patrie par le gouverneur de l'Indostan et par celui de Goa, laquelle est relative à la résidence et à l'exercice des fonctions spirituelles de tous missionnaires catholiques romains dans l'Indostan, et copie de toutes autres communications faites en 1839 par le gouvernement de Madras au gouvernement de la mère-patrie, relatives à un décret de décembre 1838. Le noble Lord observa qu'il ne désirait pas embarrasser le gouvernement de sa Majesté ; mais que cette classe des loyaux sujets de sa Majesté dans l'Inde se plaignaient de griefs importants qui ne pouvaient être redressés que par une adresse à sa Majesté en conseil ou par un acte du Parlement.

“ Il avait appris, par une Gazette de Calcutta du 2 janv. 1833, qu'à une assemblée des catholiques romains, à Calcutta, il avait été passé des résolutions désapprobatrices du système d'administration dans les affaires relatives aux missions, et suivant lequel on n'envoyait dans l'Inde que des prêtres portugais de mœurs douteuses, d'une éducation incomplète, et qui ne parlaient aucune des langues du pays. C'était un fait important et bien connu de leurs Seigneuries, que tous les Irlandais qui servaient dans l'armée des Indes ne pouvaient être tenus dans l'ordre que par la présence et les avis des prêtres de leur nation. En conséquence, une application avait été faite en Irlande et particulièrement à son ami, le Rév. Mr. Kenny. Quelque tems après, un gentilhomme irlandais, Mr. O'Connor, fut envoyé dument autorisé à agir comme Vicaire Apostolique pour les Irlandais de l'Indostan. Ce Mr. après de longs délais et une patience éprouvée, a déclaré que les Portugais qui avaient résisté à son autorité ne pouvaient plus être considérés comme membres de l'église catholique. Le 1er. document qu'il (lord Clifford), demanderait mettrait ceci dans le plus grand jour. C'était une lettre du gouvernement portugais de Goa réclamant de la part de son gouvernement le droit d'instituer tous les prêtres catholiques romains dans l'Inde. Le 2d. document était la réponse du Gouverneur-Général. Il (lord Clifford) ne pouvant concevoir sur quel principe, après qu'un sujet breton avait été autorisé à se rendre dans l'Inde en qualité de Supérieur des catholiques qui y résident, après que son appointment avait été sanctionné par le Pape, après avoir été reconnu par le gouvernement, sa déclaration que les personnes qui tenaient à de telles doctrines ne faisaient plus partie de l'église catholique, soit traitée comme si elle était une nullité. Comment se faisait-il, (si toutefois son information était correcte.) que les missionnaires catholiques romains irlandais eussent été forcés de livrer les clefs des églises et chapelles qu'ils avaient bâties à leurs frais et dont ils étaient les *trustees*, à des hommes qui n'étaient point compétens ayant été privés solennellement des fonctions de leur ministère par le Vicaire Apostolique, et à des personnes qui n'étaient pas sujets de la couronne ? Et lorsqu'ils refusèrent de livrer les clefs, quelle conduite le collecteur et le Magistrat de Maduré crurent-ils devoir tenir ? Selon son information (de lord Clifford) ils les mirent à la torture. Il (lord Clifford) maintenait qu'un empire comme celui de la couronne anglaise dans l'Inde, présidant sur 100,000,000 d'ames, et ayant 200,000,000 de plus sous sa protection ne pouvait être administré sur de tels principes. Il était bien certain que la conduite de cet of-


acier (de Maduré) n'avait pas compromis le gouvernement de la mère-patrie ; mais c'était seulement pour savoir surquel principe le juge de Madras avait justifié la conduite de ce Magistrat, qu'il désirait établir une enquête et demandait communication des documens nécessaires. De tous les départemens de l'administration whig, desquels il est l'admirateur, il doit dire qu'il n'en admire aucun autant que leur administration des affaires des Indes, et conséquemment il ne pouvait pas se persuader que ce fonctionnaire ait été envoyé par eux en qualité de juge dans l'Inde."

Lord Ellenborough parut sentir une extrême répugnance à livrer les papiers demandés par lord Clifford. Et voici la substance des principales parties de sa réplique.

"Il dit qu'il ne répondrait que peu de mots au noble Lord. Il ne le suivrait pas dans son attaque contre les prêtres portugais, dont il ne connaissait rien, si ce n'est qu'il s'étaient conduits d'une manière bien paisible dans l'Inde, dans l'exercice de leurs devoirs religieux. Cependant il allait exposer brièvement quelle avait été l'origine de cette transaction. Pendant plus de 200 ans, sous l'autorité d'une bulle du Pape, les prêtres portugais, sous l'obédience de l'évêque de St. Thomé, avaient administré les sacremens à une population catholique qui s'éleva maintenant à un million d'âmes. Lorsqu'un vicaire apostolique fut envoyé, le gouvernement de l'Inde avait cru expédient de le reconnaître comme le canal par lequel passeraient toutes les communications à donner aux différentes populations catholiques. La dispute actuelle s'est élevée par la prétention émise, par le vicaire apostolique, d'une autorité sur le temporel comme sur le spirituel, et la querelle entre les Jésuites Irlandais et les Portugais pour des intérêts temporels a été tout le motif du discours du noble Lord. Le procédé du gouvernement de l'Inde a été simple et correct. Il déclara que ce n'était pas son usage d'intervenir dans des disputes de cette nature et que si les intéressés ne pouvaient s'arranger à l'amiable, ils devraient s'adresser aux cours de justice. Ils prirent donc ce dernier parti. Il se rappelait qu'il était question d'un couvent de Capucins que la cour supérieure avait décidé devoir rester en la possession des Portugais ; l'autre cas était relatif au collecteur et magistrat de Maduré. Mais cet officier n'avait aucun droit d'intervention, si ce n'est comme officier pour comprimer les émeutes et rétablir la paix ; ce n'était pas son droit de donner possession. De plus, s'il s'était conduit illégalement, il y avait aussi trois recours à trois différentes cours. Il s'en suit qu'il est parfaitement inutile de mentionner à la chambre que la torture avait été employée par ce magistrat qui n'avait aucun pouvoir à cet effet, et qui, s'il eût agi de cette manière, eût été aussitôt destitué. Quant au mouvement en lui-même, la description en était si vague que le comité du département de l'Inde n'avait pu trouver les papiers qui eussent un rapport bien direct. Il ne savait pas s'il en existait ou non. Pour ce qui était de la lettre du gouverneur de Goa et de la réponse du gouvernement de Madras, il n'avait aucune objection à les produire, comme il n'en avait point non plus à exhiber la pétition du vicaire apostolique au gouverneur général et la réponse de ce dernier. Le gouvernement de Madras avait signifié sa détermination à ne point intervenir et avait recommandé le

recours aux cours de justice. Il était la marche naturelle recommandée et par le gouvernement de Madras, et par celui de Calcutta. Après que le noble Lord avait fait sa motion, il "lord Ellenborough" ferait motion de produire tous les papiers qui n'étaient point mentionnés dans la motion du noble Lord et il allait les mettre immédiatement sur la table, pour empêcher tout délai dans l'examen de l'affaire en question. S'il était démontré qu'aucun magistrat eût excédé les bornes de son autorité ou celles de la loi, il n'y avait pas le moindre doute que le gouvernement ne fût prêt à le punir et à le destituer."

D'après le *Standard*, Lord Ellenborough vient d'être nommé Gouverneur-Général de l'Inde.


 NOUVEAUX RENSEIGNEMENTS
 A AJOUTER A LA
 NOTICE BIOGRAPHIQUE
 SUR

MGR. J. O. PLESSIS.

Nous croyons devoir donner les extraits suivans de différens journaux de Québec, pouvant compléter la *Notice sur Mgr. Plessis* dont nous avons dernièrement fait part à nos lecteurs.

Du *Québec Mercury* du 6 décembre 1825.

"Dimanche dernier, 4 du présent mois, à trois heures de l'après-midi, Sa Grandeur Monseigneur Joseph-Octave Plessis, évêque catholique de Québec, a terminé sa carrière mortelle. Dans la mort de ce pieux prélat, son Eglise a à regretter un chef habile, modéré et cependant zélé et infatigable : ses ouailles, un pasteur humain, bienfaisant et charitable, dont le cœur était toujours sensible à leurs besoins, et la main toujours prompte à les soulager ; et le roi un sujet loyal et éprouvé ; en un mot, toutes les classes de la société et toutes les communions religieuses se réunissent pour déplorer la perte de Mgr. Plessis et pour rendre à sa mémoire le tribut de respect et de vénération dû à cette bienfaisance véritablement chrétienne et exemplaire qui le caractérisait."

De la *Gazette de Québec publiée par autorité* du 8 décembre 1825.

"C'est un devoir pénible pour nous d'avoir à annoncer la mort de cet excellent prélat, Mgr. Joseph-Octave Plessis, évêque catholique de cette province ; et c'est une vérité que nous osons dire qu'il est rarement arrivé à notre connaissance de voir un homme revêtu d'un caractère public dont le décès ait causé des regrets plus universels et plus sincères. Cet événement a eu lieu à l'Hôpital-Général, dimanche dernier, et le corps a été delà transporté, mardi, en grande pompe, à la chapelle de l'Hotel-Dieu. Les chemins et les rues étaient remplis de monde durant la cérémonie. Le corps était revêtu des habits pontificaux, et était placé dans un cercueil ouvert ayant la mitre sur la tête et un crucifix entre les mains ; il était précédé d'environ cent cinquante enfans de chœur, tous dans leurs habillemens d'office et avec

leurs camails, ceux de St. Roch en écarlate, et les autres en noir. Il était escorté par une garde d'honneur composée de la compagnie des grenadiers du 79^e Montagnards, avec la bande du régiment qui, de temps à autre, jouait la marche funèbre.”

De la *Gazette de Québec* du 8 décembre 1825.

“ Les obsèques de feu Mgr. Joseph-Octave Plessis, évêque catholique de ce diocèse, ont été célébrées, hier, 7 de ce mois, avec les cérémonies dues au rang de l'illustre mort, et en présence d'une multitude immense.

“ Dès lundi dernier, Son Excellence le Gouverneur-en-chef offrit à Mgr. l'évêque actuel de faire assister les troupes de la garnison sous les armes, au convoi funèbre, et lorsque le corps du défunt prélat fut transféré, mardi dernier à deux heures, de l'Hôpital-Général à l'église de l'Hotel-Dieu, de cette ville, une garde d'honneur accompagna le convoi, composé du clergé et des habitans de cette ville assemblés en aussi grand nombre qu'aux offices des principales fêtes de l'année. Hier à neuf heures et demie du matin, les boutiques et les ateliers de cette ville étaient fermés, et les citoyens de Québec, pour ainsi dire en masse, occupaient l'espace entre la cathédrale catholique et l'église de l'Hotel-Dieu. L'artillerie royale et les 71^e et 79^e régimens sous les armes, avec leurs drapeaux déployés, bordaient les rues entre les deux églises et gardaient, entre deux lignes, un passage libre pour la procession funèbre.

“ Le cortège était composé d'un clergé nombreux, qui précédait le corps du défunt évêque exposé dans une bière, suivie de Son Excellence le Comte de Dalhousie, Gouverneur-en-chef, et de son état-major, des Conseillers-Législatifs, des principaux officiers du gouvernement, du barreau en corps, et des marguilliers de Québec aussi en corps ; puis suivait la foule immense des citoyens de Québec, de toutes les croyances, également empressés à manifester leur respect pour la mémoire du digne pasteur.

“ L'église cathédrale était tendue de noir, mais le deuil était exprimé d'une manière bien plus éloquente par la tristesse et la douleur empreintes sur tous les visages.

“ Le vénérable évêque Panet, successeur du défunt au siège de Québec a célébré le service funèbre, et vers le milieu de cette triste cérémonie, M. Demers, grand-vicaire de ce diocèse, est monté en chaire, où avec une vive émotion il a rappelé à sa nombreuse assistance, les vertus sublimes et les bienfaits signalés du digne pasteur dont nous déplorons la perte ; son zèle pour le salut des âmes, ses prédications et ses instructions fréquentes, son voyage en Europe pour l'avantage de son Eglise, ses visites pastorales, multipliées dans toutes les parties de ce vaste diocèse, malgré le poids des ans et des infirmités ; sa charité et son désintéressement manifestés par la fondation de l'église de St. Roch, où les habitans de ce faubourg populeux reçoivent avec plus de facilité les sacremens de l'Eglise et les instructions religieuses, et trouvent pour leurs enfans l'avantage signalé d'une bonne éducation ; par l'établissement du collège de Nicolet, séminaire précieux aux yeux de la religion et sous le rapport des sciences ; par plusieurs écoles qu'il a établies et soutenues ; enfin par des bonnes œuvres infinies dont ce pays a été le théâtre, et dont nous sommes les témoins.

“ Le simple récit des actions de cet illustre évêque fait son plus bel éloge, et justifie pleinement les paroles du texte adopté par M. Demers : “ Il était chéri de Dieu et des hommes. ”

“ A la suite du service et après les cérémonies imposantes prescrites pour la sépulture des évêques, le corps de Mgr. J. O. Plessis, évêque catholique de Québec, un des plus grands prélats qui aient gouverné l’Eglise canadienne, a été inhumé dans la cathédrale, et son cœur a été déposé, le même jour, à l’église de St. Roch. ”



MISSION PROTESTANTE DE CALCUTTA.

—On lit dans le numéro de novembre du *Journal asiatique* de Londres, sous la date de Calcutta :

“ L’évêque anglican de Calcutta, d’après les plaintes répétées qui lui furent faites contre les missionnaires de la société évangélique, qu’on accusait d’attirer à leur secte les chrétiens des autres communions, a ordonné à tous les missionnaires sur lesquels il peut exercer quelque influence, de ne recevoir, sous quelque prétexte que ce puisse être, aucun chrétien d’une secte différente de la leur, sans s’être auparavant entendus avec le ministre de la secte que le protestant abandonne pour passer à une autre. Sa seigneurie a en outre hautement désapprouvé toutes ces tentatives de prosélytisme d’une secte protestante à une autre. ”

Comme on le voit, cet évêque est très-libéral !

La même feuille contient en outre les détails suivans :

“ Le nombre des églises appartenant à l’Eglise anglicane (*the established church*) dans le diocèse de Calcutta seulement est de 63, savoir : à Calcutta, 9 ; à Agra, 3 ; à Bénarez, 2 ; à Cownpore, 2 ; à Gurruckpore, 2 ; à Meerut, 2, et une à chacune des places suivantes, savoir : Allahabad, Chiitagong, Delhy, Dacca, Lucknow, Gattna, etc., etc.. indépendamment d’un beaucoup plus grand nombre de temples érigés dans toutes les parties du pays par les diverses sectes protestantes qui s’y sont établies et qu’on rencontre dans toutes les directions. ”



SŒURS DE LA CHARITÉ DE SMYRNE:

—Mgr. Mussabini, archevêque de Smyrne, de retour dans son diocèse, a été visité l’établissement des filles de la charité de saint Vincent de Paul, qui avait été achevé pendant son absence. Ce fut le jour de la Toussaint qu’il fit cette visite, que les sœurs et leurs nombreuses élèves attendaient avec impatience. Il dit la messe dans la chapelle et il eut la consolation de voir à la Sainte Table et communier de sa main 70 enfans des écoles de l’établissement. Après la messe, il fit la visite des classes, qui contiennent plus de 300 élèves, de la phar-

traciac et des diverses divisions du service des malades, et il exprima son étonnement du bel ordre qui règne dans toutes les parties de cette magnifique maison, et de l'heureuse distribution qui en avait été faite.

On a peine à comprendre comment, en moins de deux ans, on a vu s'élever ce vaste établissement, le plus beau qui soit dans le Levant, et le plus digne du respect et de la reconnaissance de toute la population de Smyrne. Onze sœurs de la Charité se partagent les divers services du soin des pauvres et de l'éducation des filles.

“ J'arrive de Smyrne, avait écrit un officier de marine, où nous n'avons passé que trois ou quatre jours, y ayant été rejoints par l'amiral La Susse. Il n'est question dans cette ville que du zèle admirable des sœurs de saint Vincent-de-Paul. Le pacha a mis à leur disposition tout ce qu'il possédait pour secourir les victimes du dernier incendie, et, quand il en parle, il ne les nomme que les *Anges françaises*. Des maladies horribles se sont manifestées après l'incendie, et ont été traitées par les sœurs avec une charité admirable. Le catholicisme seul peut inspirer un tel dévouement.”



CONVERSION.

— Nous n'avons point vu qu'aucun journal ait fait mention de la conversion de Lord Castle Stewart, près Stewart-town, comté de Tyrone, en Irlande. Cet événement a eu lieu, il y a peu de temps, et a causé une grande surprise parmi ses amis, attendu qu'il laissa, pour un temps considérable, sa demeure princière pour résider avec un prêtre humble et pieux, le révérend M. Donnelly, pasteur d'Arbo, de son voisinage, par le moyen duquel il fut convaincu de la vérité de la religion unique du Sauveur, et fut reçu dans le sein de sa chaste épouse, l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique. Son oncle, sir Andrews Stewart, orangiste outré qui avait coutume, au 12 juillet, de se parer de feuilles d'orange, honteux de la consion de son parent, a fait courir le bruit qu'il était devenu fou. Et il n'y a rien de surprenant que plusieurs protestans aient enu aliéné celui qui a tourné le dos aux grandeurs mondaines pour devenir l'humble imitateur d'un Sauveur doux et humble. — *Catholic.*

V A R I É T É S .

— M. Victor Hugo, depuis qu'il est académicien, abandonne, dit-on, la littérature pour la politique. On annonce la prochaine publication d'un volume de *Mélanges politiques*, par l'auteur de *Han d'Islande*.

— La chimie vient d'enrichir l'Angleterre d'un combustible abondant qu'elle avait jusqu'ici négligé. Elle ne tirait aucun parti de cette houille menue que l'on peut considérer comme une poussière de charbon, et les fosses de ses mines en étaient obstruées. Un ingénieur russe s'est avisé de pétrir cette poussière avec un peu d'huile et du goudron, et d'en former, en la pressant dans des moules, des briques qui deviennent un combustible excellent,

Il est facile d'arrimer ces briques dans des bateaux à vapeur; elles n'exigent pas la moitié de la place qu'occupe la houille ordinaire, pour donner une quantité égale de calorique, avantage précieux dans la navigation transatlantique.

—Un savant à Londres, M. Brittan, vient d'être victime d'un essai fait par lui dans l'intérêt de la science. Auteur d'un ouvrage sur la chimie, il voulait, avant de l'achever, constater jusqu'à quel point un homme pourrait, sans danger, respirer une quantité de gaz hydrogène. Il en fit l'essai sur sa propre personne et en fut malheureusement la victime. Un malaise général, suivi d'une stupéfaction complète, se déclara bientôt, et en dépit de tous les secours de l'art qui lui furent prodigués, il mourut au bout de quelques heures, par suite du dangereux essai fait par lui.

—A l'occasion de l'érection de Cambrai en archevêché on lit dans un journal français :

“ L'antiquité du siège épiscopal de Cambrai se perd dans la nuit des temps : il est plus ancien que la monarchie française. L'archevêché fut érigé par le pape Paul IV, à la demande de Philippe II, dont la politique était de soustraire le midi des Pays-Bas à la juridiction d'un archevêque français “ celui de Reims.” Une bulle du 28 avril “ 12 mai ” 1559, créa l'archevêché de Cambrai, et lui donna pour suffragans les évêchés de Tournai, Arras, Namur et Saint-Omer. Cette érection fit perdre au diocèse de Cambrai les archidiaconés de Bruxelles et d'Anvers. La mort de Paul IV recula l'exécution de cette mesure; la reconnaissance formelle de l'archevêché n'eut lieu qu'en 1562, par Pie IV, et l'installation de Maximilien de Berghes, premier archevêque, se fit le 22 mars 1563. On compte 18 archevêques jusqu'à Ferdinand de Rohan, que la révolution française fit descendre de son siège. Buisseret, Vanderburch, Fénelon, figurent dans la liste de ces pieux prélats, dont on voudrait effacer le nom du cardinal Dubois, qui heureusement ne résida jamais. Au commencement de la révolution, Cambrai fut désigné comme siège d'un évêque constitutionnel; ce fut M. Primat qui y résida jusqu'à la grande tourmente révolutionnaire. Lors du concordat de 1802, M. Belmas fut promu à ce siège, qu'il occupa près de quarante années. Après un demi-siècle, pendant lequel l'Eglise de Cambrai a été privée d'archevêque, elle se retrouve donc érigée en métropole, et l'évêché d'Arras, qui, dans les premiers siècles de l'Eglise, avait été longtemps réuni à celui de Cambrai, vient s'y joindre encore comme suffragant naturel.”

☞ Nous avons cru répondre au vœu du public en changeant quelque chose dans notre *Calendrier Ecclésiastique et Civil* : nous en avons retranché la liste du clergé de Kingston, etc., pour y ajouter la liste des cours de justice, des principaux officiers du gouvernement, celle des membres de la législature provinciale et une autre des avocats, notaires et médecins de cette ville, aussi les banques de Montréal avec leurs jours d'escompte, etc., etc., etc. On se le procurera à très-bas prix.

☞ Ce numéro, terminant le second semestre des MÉLANGES RELIGIEUX, nous nous flattons que nos abonnés se feront un devoir de remplir leurs obligations envers le journal.

Dans quelques jours, on pourra se procurer, à ce bureau, les deux volumes des *Mélanges*, bien et soigneusement reliés.

PUBLIÉ PAR J. C. PRINCE, P^{TRE}. DEL'ÉVÊCHÉ. } MONTREAL:
 IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET, IMPRIMEUR. } RUE ST. DENIS.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DU SECOND VOLUME.

	Pages.
À nos lecteurs, - - - - -	3
Archiconfrérie du T. S. Cœur de Marie, - - - - -	214
Art de peindre le verre, - - - - -	377
Banc du Capitaine (jugement sur) - - - - -	308
Bibliographie, - - - - -	260
BIOGRAPHIE: Ste. Elizabeth de Hongrie, - - - - -	325
Sœur Marie de l'Incarnation, - - - - -	345, 361
R. P. Dom Claude Martin, - - - - -	398
Mgr. J. O. Plessis, - - - - -	363, 381, 396, 436
Mgr. de St. Valier, (<i>en notes.</i>) - - - - -	426
Catacombes de Rome, - - - - -	83
Confessions de St. Augustin, - - - - -	165
Controverse, - - - - -	123, 153, 175, 177, 196, 197, 198, 267, 401
Conversions, - - - - -	20, 178, 422, 439
Couvents protestans, - - - - -	311
Culte des Saints, - - - - -	295
EDUCATION: Bill sur - - - - -	69, 132, 133, 170, 174, 223
Lettres sur - - - - -	75
Réponse aux Lettres de M. C. Mondelet, - - - - -	4
Contre-Lettres sur - - - - -	155
Éducation collégiale, - - - - -	93, 113
Frères de la Doctrina Chrétienne, - - - - -	48, 129
Sœurs de la Congrégation de N.D., 145, 235, 368, 375, 390	
Instruction primaire, - - - - -	169
Écoles communes, - - - - -	150
<i>Charge</i> du Juge Pyke, - - - - -	148
EXERCICES LITTÉRAIRES: Collège de Québec, - - - - -	113
" de Montréal, - - - - -	39, 93
" de Nicolet, - - - - -	117
" de St. Hyacinthe, - - - - -	17, 94
" de Chambly, - - - - -	95
" de Ste. Anne, - - - - -	119, 391
" de l'Assomption, - - - - -	60, 96
" de Ste. Thérèse, - - - - -	61, 97
Églises catholiques, décoration de - - - - -	10
Église paroissiale de Montréal, (description) - - - - -	354
" de Burlington, " - - - - -	268, 282, 302
Eucharistie, (conférences du Dr. Wiseman) - - - - -	13, 30
Faits miraculeux, - - - - -	265
Gibraltar, affaires de l'évêque Hugues, - - - - -	85, 127, 205, 337
Grégoire XVI, Pape, - - - - -	179
Histoire moderne, discours sur - - - - -	25, 49, 73

DES MATIÈRES.

Oblats, les RR. PP. (Missionnaires), - - - - -	282,-339,-375,-389
Paratonnerres, - - - - -	58,-79,-103,-106
PŒSIE : St. Nom de Marie, - - - - -	152,-198
Episode, par l'abbé Castelli, - - - - -	378
Le Canada régénéré (Mgr. l'évêque de Nancy), - - - - -	293
Prévisions religieuses de M. de Donuld, - - - - -	298
Procédés parlementaires, - - - - -	24,-92,-128,-140,-208
Propagation de la Foi (Association de la), - - - - -	135,-347
Puseysme, - - - - -	213,-280,-429
RETRAITES : pastorale de Québec, - - - - -	121,-195,-241
de l'Acadie, - - - - -	32
de St. Ours, - - - - -	57
de Sorel, - - - - -	109
Coup d'œil sur les - - - - -	313
Revenus du clergé, - - - - -	54
SOCIÉTÉ DES DAMES DE LA CHARITÉ : Asile des orphelins, - - - - -	189
" Asile des femmes âgées et infirmes (<i>Maison de la Providence</i>), 192	261,-275,-291,-309,412
Société de Tempérance, - - - - -	277,-316,-341,-350,-370
Société biblique, - - - - -	55
Sœurs de la Charité, - - - - -	239,-263,-438
Souvenirs du voyage à Ste. Hélène, - - - - -	64
Synode presbytérien, - - - - -	20,-140
Tolérance catholique, - - - - -	334,-370

FIN.